

# LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

N° 56 - Septembre 2006

Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte

Association agréée - Arrêté Préfectoral du 22 juin 1978

Site internet : [www.sauvparcml.asso.fr](http://www.sauvparcml.asso.fr) • e-mail : [contact@sauvparcml.asso.fr](mailto:contact@sauvparcml.asso.fr)

Nous voyageons ensemble passagers d'un étroit vaisseau appelé Terre, tributaires pour notre survie de ses fragiles ressources. De notre vigilance, de nos efforts, et par-dessus tout de notre amour, dépend le salut de cette vulnérable embarcation.  
D'après Aldai Stevenson.



## édito

### **Maisons-Laffitte capitale de la contravention au stationnement ?**

Il est clair que dans notre ville rien n'a été fait depuis plus de 15 ans pour pallier efficacement aux nuisances engendrées par l'accroissement de la circulation et du stationnement.

Le résultat est que le très convivial centre ville dont l'avenue de Longueil, est devenu un piège à contraventions où *les champions de la prune* vous attendent de pied ferme, carnet d'une main et crayon verbalisateur de l'autre... Look impressionnant avec casquette à visière et lunettes noires, les Police Municipale et ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) s'en donnent à cœur joie...

### **Pourquoi cette situation ?**

Tout simplement parce que le Maire, estimant que les ressources fiscales en la matière étaient insuffisantes, a donné des ordres pour qu'il en soit ainsi en demandant à la Police municipale et aux ASVP de passer à la vitesse supérieure *de cueillette* et ainsi rentabiliser au mieux le coût de l'engagement des nouvelles recrues de cette Police.

Finis la tolérance minute accordée jusqu'ici, pour acheter sa baguette de pain, son journal, son paquet de cigarettes ou autres courses très rapides ! Notre ville continue de perdre son âme...

**C'est pourquoi La SAUVEGARDE fait et refait des propositions pour améliorer la circulation et le stationnement ainsi que pour embellir la ville.**

Le Président J.-C. GOAS

PS : Le prochain Flash n° 57 qui paraîtra début novembre, traitera précisément de la circulation et du stationnement dans notre ville et ailleurs.

## Où en sont nos idées ?... Où en sont nos idées ?...

- Pour symboliser les activités hippiques de notre ville, cité du Cheval : OUI au transfert de la statue du cheval de course Dollar à l'entrée du parc.



**L'ASSEMBLEE GENERALE**  
de notre ASSOCIATION se tiendra le  
**Samedi 25 novembre 2006**  
à 15 heures  
au Château de Maisons  
Le Conseil d'Administration et son Président  
vous remercient de votre participation



## LE FLASH DE LA SAUVEGARDE

Directeur de la publication : J.-C. GOAS • Rédacteur en chef : P. HOREL

• Secrétaire de rédaction : Arlette BARROIS

Conception - Impression : CRIS

Siège social : Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte  
21 ter, avenue Eglé - 78600 Maisons-Laffitte

Correspondance : BP 80 - 78603 Maisons-Laffitte - Téléphone / Fax : 01 39 62 68 11

Site : [www.sauvparcml.asso.fr](http://www.sauvparcml.asso.fr)

e-mail : [contact@sauvparcml.asso.fr](mailto:contact@sauvparcml.asso.fr)

## LA SAUVEGARDE

Membre d'honneur : M. G. POISSON - Présidents d'honneur : M. J. ZERMATI, M. J.-C. VASNIER

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. J.-C. GOAS - Vice-Président : M. P. HOREL - Secrétaire général : M. C. BLANCHON

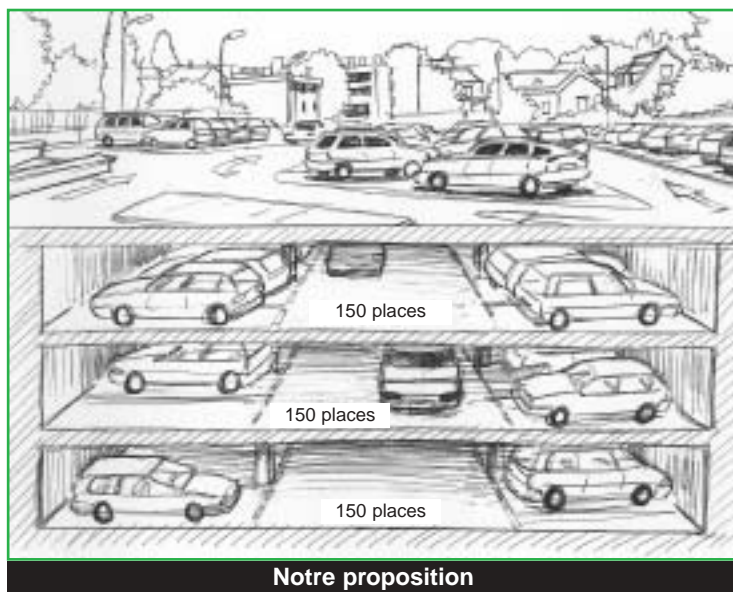
Trésorier : M. C. MARC

Membres : Mmes A. BARROIS, C. PIRE ; MM. M. ARNOLD, M. BEJOT, S. GODAERT,  
G. LOBEL, J.-L. RIETER, M. TIBERNI, O. DE VOS

● Pour améliorer le stationnement : **OUI à la construction d'un parking souterrain Place du Marché**



Etat actuel



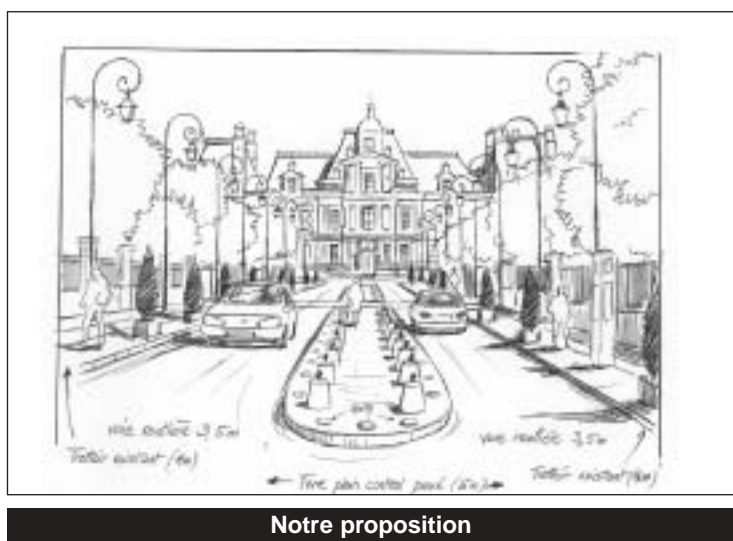
Notre proposition

**450 places de stationnement en plus pour notre ville !**

● Face au Château, en rapport avec la qualité historique du prestigieux Château de Maisons construit par François Mansart et fierté de notre ville : **OUI à l'aménagement de l'avenue du Général-Leclerc**



Etat actuel



Notre proposition

**BULLETIN D'ADHÉSION**

à envoyer à :

**Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte**  
BP 80 - 78603 Maisons-Laffitte Cedex

Nom, Prénom : .....  
Demeurant à .....

..... Téléphone / Courriel .....

adhère à l'Association de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Parc de Maisons-Laffitte, agréée par la préfecture des Yvelines

et adresse à l'Association un chèque de 25 € (minimum)  
Signature

Pour tout chèque reçu d'un minimum de 35,00 € il sera adressé à tout nouvel adhérent, un livre (deuxième édition) de Georges Poisson, Conservateur Général honoraire du Patrimoine, De Maisons-sur-Seine à Maisons-Laffitte.

Les cotisations annuelles et les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu.

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU PARC DE MAISONS-LAFFITTE**

L'Association a pour but notamment :

- de conserver au Parc de Maisons-Laffitte son caractère historique et résidentiel,
- de protéger les espaces verts (limitation des constructions, élimination du bruit, des odeurs et des dangers d'une circulation automobile croissante),
- de veiller à l'application des mesures réglementaires existantes,
- de préserver les activités hippiques,
- de participer avec les autorités concernées à l'élaboration des documents d'urbanisme.